

Bocage nord

FRANCHESSE

Devoir de mémoire à la FNACA



MÉDAILLÉS. Jean-Claude Aufèvre et André Maillet à l'honneur ce 19 mars à Franchesse.

Sous la conduite de Guy Nicolas, la section de Franchesse de la FNACA, rejointe par les autres associations, a célébré l'appel au cessez-le-feu du 19 mars 1962. Ce rassemblement, elle le fait depuis 1981, date de son rattachement au mouvement que préside Raymond Saint-Léger.

Sous le regard des maires de Saint-Plaisir et de Franchesse, Guy Nicolas a transmis le message de la FNACA, à la fois un hommage aux 30.000 compagnons d'armes disparus

dans les conflits d'Afrique du Nord, et une volonté de préserver la mémoire de cette génération.

Isabelle Désurrier-Lafleur a lu le message officiel, avant que le président Nicolas, assisté de son prédécesseur et fondateur de l'association, René Yonnet, procède à la remise de la croix du combattant à deux fidèles camarades, Jean-Claude Aufèvre (en Algérie du 26 août 1960 au 26 octobre 1961) et André Maillet (en Algérie du 28 novembre 1960 au 8 janvier 1962). ■